

À l'attention de ...

Montpellier, le 16/02/2023

1011, rue du pont de Lavérune. CS 70022
F-34077 Montpellier cedex 3
04 67 07 02 30 / irtsmontpellier@faire-ess.fr
www.irtsmontpellier.fr

Intitulé de l'action de formation :
Médiateur Social Accès aux droits et aux services

Rythme de formation : en continu
Modalités d'organisation : en présentiel
Date de début de formation : 06/11/2023
Date de fin de formation : 05/07/2024

Formation :
MSADS

Référent pédagogique :
Delé MUEPU
04-67-07-02-54
deli.muepu@faire-ess.fr

Référente administrative :
Delphine DALLE
04-34-08-76-82
delphine.dalle@faire-ess.fr

FRAIS ADMISSION/SELECTION	
Frais de dossier *Les frais de dossier font l'objet d'aucun remboursement.	50.00 €* 0.00 €
Entretien de positionnement liée à la sélection	0.00 €

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION			
Coût pédagogique de la formation Heures de formation théoriques (35h/semaine)	Nombre d'heures :	266 h	3724.00 €
	Coût horaire :	14.00 €	
Droit d'inscription (pour les places financées par la Région)			Néant
Frais de scolarité			Néant
Contribution CVEC			Néant

HEURES PRATIQUES	
Salarié du champ de la médiation	175 h
Salarié hors du champ de la médiation	350 h
Demandeur d'emploi	490h

Ce devis est valable pour une entrée en formation en 2023.
Assujettissement à la TVA OUI NON

Sophie THERON
Directrice de l'IRTS MONTPELLIER



**FAIRE - ESS
IRTS MONTPELLIER**
1011, rue du Pont de Lavérune
CS 70022
34077 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél. 04 67 07 02 30

Déclaration d'activité : 913 401 906 34
SIRET : 380 369 124 00017 / APE : 8542 Z



L'Europe, l'Etat et le Conseil Régional d'Occitanie soutiennent l'association FAIRE Economie Sociale et Solidaire, qui gère IATS, IRTS Montpellier, IRTS Perpignan, et R&D